



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

COGECO CÂBLE INC. – OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT

Montréal, le 6 novembre 2001 – Cogeco Câble inc. annonce que la Bourse de Toronto a accepté son avis d'intention de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal relativement à ses actions subalternes à droit de vote. Les achats d'actions subalternes à droit de vote aux termes de cet avis ne commenceront pas avant le 8 novembre 2001 et ne se poursuivront pas au delà du 7 novembre 2002.

L'avis permettra à Cogeco Câble inc. d'acquérir jusqu'à 250 000 actions subalternes à droit de vote (pour annulation) représentant 1,034 % des 24 176 096 actions de cette catégorie en circulation en date du 23 octobre 2001.

Tous les achats seront effectués par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto et conformément à ses exigences.

Cogeco Câble inc. estime que l'achat d'actions faisant l'objet de l'offre publique de rachat dans le cours normal constitue une utilisation de ses fonds intéressante sur le plan économique tant pour elle-même que pour ses actionnaires.

Cogeco Câble inc. a acheté 6 400 actions subalternes à droit de vote aux termes de son dernier avis d'intention qui s'est terminé le 19 septembre 2001 au prix moyen de 34,89 \$ l'action.

-30-

Renseignements :

Pierre Gagné, Vice-président, finances et Chef de l'exploitation financière
Cogeco Câble
(514) 874-2600